



G U I D E 2020-2021 DES ACTIONS ÉDUCATIVES



ÉCOLES
COLLÈGES
LYCÉE

GUIDE 2020-21 DES ACTIONS ÉDUCATIVES

Le Guide des actions éducatives recense l'ensemble des projets, manifestations et ressources proposés par la Ville d'Aubervilliers et ses partenaires pour enrichir le travail des enseignants.

Associations, structures culturelles, services municipaux et intercommunaux sont porteurs de projets soucieux de transmettre leur savoir-faire à un public scolaire.

A la rentrée 2020-2021, l'offre d'Éducation artistique et culturelle est fortement renforcée et structurée de manière à pouvoir concerner la totalité des élèves de la ville, à travers des « parcours » proposés à toutes les classes d'un niveau : Musique pour les GS de maternelle et les CP, Spectacle vivant et Arts visuels pour les CE2 et CM1, Archives et Patrimoine pour les CM2.

Les modalités d'attribution de ces parcours ont été revues, afin d'être simplifiées et centrées sur la co-construction de projet avec les intervenants : dans le tableau communiqué par l'Inspection, inscrire le vœu en indiquant son ordre de préférence et le retourner avant le 15 septembre.

Après la confirmation du vœu retenu, un temps de rencontre sera prévu avec le partenaire culturel pour co-écrire le projet et le transmettre à l'Inspection et la DAC avant le 9 octobre.

Le formulaire de demande d'aide pour projets pédagogiques et classes de découverte du service de l'Enseignement est à remplir en ligne avant le 21 septembre 2020.

Afin que tous les enseignants puissent y avoir accès, ce guide est à disposition sur le site de la Ville ainsi que le formulaire du service de l'Enseignement

www.aubervilliers.fr/Vie-scolaire